

*Vous permettrez qu'à l'occasion de ces remarques sur les corps maculeux du soleil, je vous fasse part de quelques difficultés qui se sont présentées à mon esprit lors de la lecture de vos Observations philosophiques. 1°. Je ne comprends pas comment vous prétendiez assujettir les taches du soleil à la règle de Kepler, à moins d'y vouloir assujettir aussi les nuées qui voltigent dans notre atmosphère (a). 2°. Supposé que ces taches dussent suivre cette règle, d'où avez-vous pu conclure qu'elles en suivoient une autre. N'ayant aucune connoissance fondée de l'éloignement des corps maculeux, vous n'avez pu rien décider sur la manière dont ils se conduisoient*

---

(a) Les taches du soleil sont des corps opaques, qui ont de la consistance & de la durée, on en a vû reparoître dans le même état après plusieurs révolutions. La différence qui se trouve entre les tables de leurs apparitions, quoique suffisante pour prouver qu'elles ne sont pas attachées au corps du soleil, est trop peu considérable pour conclure qu'elles ne sont soumises à aucune loi. — Les nuées transparentes & légères, suivent des impulsions si variées, jouissent d'une existence si éphémère, qu'on ne peut les assujettir à aucune règle périodique.